

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE CENTRE PAR ÉQUIPES CORPO

- 1) Le championnat de Ligue par équipes corpo se déroule à Blois le samedi 13 avril 2019.
Les droits d'engagement sont de 25€ par équipe.
- 2) Toutes les équipes ayant participé à un championnat corpo dans leur club peuvent s'inscrire. La compétition est limitée aux 16 premières équipes inscrites.
Chaque équipe jouera 3 rencontres au minimum sur la journée.
- 3) Une équipe est composée de 3 joueurs. Les joueurs sont placés en fonction de leur classement. Les équipes peuvent être mixtes et dans ce cas les joueuses sont placées en fonction de leur valeur par rapport à celles des autres membres de l'équipe et non pas en fonction de leur classement féminin.
- 4) Ce championnat de Ligue est qualificatif pour le championnat de France par équipes Corpo qui aura lieu à Maxéville du 8 au 10 juin 2019. L'équipe championne de Ligue est directement qualifiée pour le championnat de France, les autres équipes pourront être qualifiées en fonction des résultats et du nombre d'équipes engagées dans chaque championnat de Ligue.
- 5) Seules les équipes respectant le règlement fédéral pourront prétendre à participer au championnat de France, mais toutes les autres équipes peuvent tout de même participer à la phase Ligue, le but étant surtout de passer un moment convivial !